



Collecte des films PVC utilisés en Maraîchage



Du 17 au 18 octobre 2012 à Terres de Gascogne à Lectoure

Les collectes de déchets agricoles se complètent avec la collecte des plastiques PVC utilisés en maraîchage. Cette année, Terres de Gascogne reconduit la collecte sur son site de Lectoure, pour vous permettre d'éliminer vos plastiques PVC en toute sécurité et dans le respect de la réglementation.

Ne ratez surtout pas ce rendez-vous !!

Les agriculteurs sont invités à **ramener les plastiques PVC issus de l'activité maraîchère** sur le site de Terres de Gascogne à Lectoure les 17 et 18 octobre 2012.



Organisation de la collecte

Horaires : de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00

Lieu : Lectoure - Terres de Gascogne - Avenue de la Gare près du magasin appro



Tarifs de reprise :
190 € HT / tonne.
Le paiement se fera comptant à la livraison.

QUELS PLASTIQUES SERONT COLLECTÉS ?

Les films de maraîchage en PVC uniquement.

Attention : Tout lot contenant du plastique polyéthylène ou polypropylène sera refusé. Il est donc INDISPENSABLE de bien trier vos différents plastiques.

Terres de Gascogne se réserve le droit de refuser tout lot non conforme aux prescriptions techniques minimales

ATTESTATION DE DÉPÔT

Lors de la collecte, une attestation de remise des plastiques vous sera délivrée, gage de votre participation dans des actions de qualité (traçabilité) et respectueuses de l'environnement.

Pour le plastique polyéthylène de maraîchage (paillage, petits tunnels et serres), une collecte sera organisée les 15 et 16 novembre 2012 pour vous permettre de l'éliminer. Les dates et conditions de reprise vous seront communiquées dans la prochaine Volonté Paysanne.

Pour tout renseignement : Chambre d'Agriculture du Gers - Services Techniques
Alexandre Sansonnette et Didier Métayer - Tél. 05.62.61.77.13 ou ca32@gers.chambagri.fr